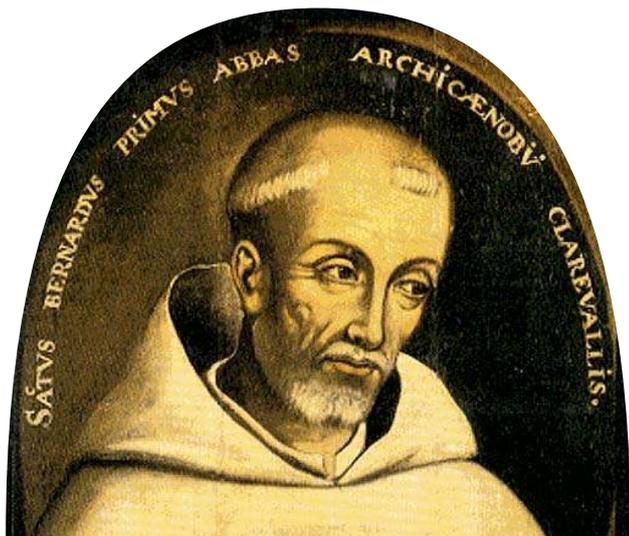


L'ÉCHO DE SAINT-BERNARD

LE BRÉMIEU - CHARTRES

N°298 – MARS-AVRIL 2023

Prix de revient du numéro : 1€. Pas d'abonnement.



CONTINUER L'ÉGLISE !

L'autodestruction de l'Église, dont parlait Paul VI, avance sous nos yeux à une vitesse fulgurante : les ennemis extérieurs de l'Église sont presque dépassés dans cette œuvre par le pape François lui-même, les "interdictions" de plus en plus sévères concernant la messe traditionnelle le manifestent (même si elles ne nous concernent pas directement). Avec le synode actuel, François prône le modèle d'une « *Église en sortie, qui renonce à la distinction entre croyants et non-croyants* ». Ce modernisme est bien l'aboutissement de celui de Vatican II. Toutefois, il est plus tangible pour tous que celui de Benoît XVI.

Face à cette autodestruction, que pouvons-nous faire ? Faut-il simplement assurer notre salut personnel et celui de nos proches, sans l'Église "officielle" ? Mgr Lefebvre aimait à dire que nous ne faisons rien d'autre que "continuer l'Église", pas seulement la tradition catholique.

Ici, un petit détour par la doctrine du bien commun est nécessaire à notre époque imbue du personnalisme de Maritain (cf. conférence de décembre). Obnubilés par la liberté humaine et le bonheur personnel du ciel, nous appréhendons facilement toute contrainte sociale comme un obstacle à notre bonheur. Nous voyons l'autorité comme coordinatrice, en vue de conserver la paix et l'ordre social. Mais à l'évocation du bien commun, nous nous demandons : Comment vais-je le concilier avec mon organisation ? Ai-je le temps après mon devoir d'état ?

La vision traditionnelle, dont fait état Mgr Lefebvre, est tout autre. Le chrétien est convaincu que le bien du tout (la société) est supérieur au bien de la partie (chaque membre), qu'il ne pourra assurer le salut de sa famille et son salut personnel s'il ne vise le progrès de la société chrétienne. Alors le conflit entre bien personnel et bien commun disparaît : je m'épanouis d'autant plus que mon action vise à un bien plus commun. C'est le sens de la vertu de charité qui tend vers le bien le plus commun, Dieu lui-même. D'ailleurs, si j'évite la persécution en me désolidarisant verbalement des catholiques fidèles, j'empêche mes meilleurs soutiens de m'aider ensuite, je donne plus de force à mes ennemis.

Comment faire en pratique ? En ce mois de mars, invoquons saint Joseph, patron de l'Église, pour sa reconstruction. Invoquons aussi le saint patriarche Noé. Dans une période où « *toute chair avait corrompu sa voie* », Dieu lui confia la mission de construire l'arche, figure de l'Église.

Il nous faut joindre l'action à la prière. Plutôt que d'assurer notre sécurité personnelle, apportons nos talents à la société chrétienne. Les contemplatifs apportent leurs prières ; d'autres leurs talents oratoires, leur savoir pour l'enseignement, leur force physique ou morale, leur prudence, leur habileté et leur sens artistique ; même les tâches les plus humbles ont leur place.

Dans cette reconstruction, tous sont partie prenante, tous apportent à l'ensemble de la société. Malgré la défaillance des autorités de l'Église, chacun peut reconstruire à son échelle, avec son entourage, même s'il n'a pas de temps "en plus". Nous nous arrêterons avec Mgr Lefebvre et le pape Pie XI sur une de ces œuvres de reconstruction : les écoles catholiques.

abbé Louis-Marie Gélineau

RECONSTRUIRE PAR LES ÉCOLES

La reconstruction de la chrétienté passe par les écoles catholiques, Mgr Lefebvre en était convaincu, à la suite du pape Pie XI. Voici quelques citations marquantes, dans la ligne de cette place de choix qu'il détermine pour les écoles, parmi les œuvres de la Fraternité dans les *Statuts* : juste après les séminaires, l'aide à la sanctification des prêtres et les auxiliaires du sacerdoce.

La *Charte des écoles* cite presque exactement les *Statuts* : « Afin de donner une éducation pleinement chrétienne à la jeunesse, ces écoles, soutenues par les parents, premiers éducateurs, veulent être vraiment libres de toutes entraves, idéologiques ou financières. C'est d'elles que sortiront les vocations et les foyers chrétiens, fondement de la société. »

Dans l'encyclique *Divini illius Magistri*, le pape Pie XI se cite lui-même, et affirme deux faits d'une très haute importance : « d'un côté l'Église, qui met à la disposition des familles son rôle de maîtresse et d'éducatrice, et de l'autre les familles qui s'empressent d'en profiter et lui confient leurs enfants par centaines et par milliers. Ces deux faits rappellent et proclament une grande vérité, très importante dans l'ordre moral et social : ils disent que la mission éducatrice appartient avant tout, surtout, et en premier lieu, à l'Église et à la famille ; qu'elle leur appartient de droit naturel et divin, donc inévitablement sans dérogation et sans remplacements possibles. »

La mission de l'État en cette matière n'est pas inexistante, mais elle s'appuie sur le droit et le devoir de la famille : « En matière d'éducation, c'est le droit, ou pour mieux dire le devoir de l'État de protéger par ses lois le droit antérieur défini plus haut qu'à la famille sur l'éducation chrétienne de l'enfant et, par conséquent aussi, de respecter le droit surnaturel de l'Église sur cette même éducation. »

Parmi les applications de ce principe, Pie XI déclare : « Il appartient principalement à l'État, dans l'ordre du bien commun, de promouvoir de toutes sortes de manières l'éducation et l'instruction de la jeunesse : tout d'abord il favorisera et aidera lui-même l'initiative de

l'Église et des familles et leur action, dont l'efficacité est démontrée par l'histoire et l'expérience ; de plus, il complétera cette action lorsqu'elle n'atteindra pas son but ou qu'elle sera insuffisante ; il le fera même au moyen d'écoles et d'institution de son ressort, "car l'État, plus que tout autre, est pourvu de ressources, mises à sa disposition pour subvenir aux besoins de tous, et il est juste qu'il en use à l'avantage de ceux-là mêmes dont elles proviennent". » Nous en sommes bien éloignés aujourd'hui, où l'action de l'État tend plus à restreindre le droit des familles et de l'Église qu'à le soutenir.

Mgr Lefebvre voyait bien cette opposition lorsqu'il appelait en 1979 à une Croisade de la Messe : « Il nous faut faire une croisade, une croisade appuyée précisément sur cette notion de sacrifice, afin de recréer la chrétienté, refaire une chrétienté telle que l'Église la désire, l'a toujours faite avec les mêmes principes, le même sacrifice de la messe, les mêmes sacrements, le même catéchisme, la même Ecriture Sainte.

Nous devons recréer cette chrétienté, c'est vous, mes bien chers frères, vous qui êtes le sel de la terre, vous qui êtes la lumière du monde, vous auxquels Notre-Seigneur Jésus-Christ s'adresse en vous disant : « Ne perdez pas le fruit de mon Sang, n'abandonnez pas mon Calvaire, n'abandonnez pas mon Sacrifice ». Et la Vierge Marie, qui est tout près de la Croix, vous le dit aussi. Elle qui a le cœur transpercé, rempli de souffrances et de douleurs, également rempli de joie de s'unir au Sacrifice de son divin fils, Elle vous le dit aussi : « Soyons chrétiens, soyons catholiques ! »

(...) Et s'il le faut, vous ferez vous-mêmes l'école à vos enfants, si les écoles corrompent vos enfants, qu'allez-vous faire ? Les donner aux corrupteurs ? A ceux qui enseignent ces pratiques sexuelles abominables dans les écoles ? Ecoles catholiques de religieux, de religieuses où l'on enseigne le péché, ni plus ni moins ! Dans la pratique, on enseigne cela aux enfants, on les corrompt dès leur plus jeune âge. Et vous supportez cela ? C'est impossible ! Mieux vaut que vos enfants soient pauvres, mieux vaut que vos enfants soient éloignés de toute cette science apparente que le monde possède, mais qu'ils

soient de bons enfants, des enfants chrétiens, des enfants catholiques, des enfants qui aiment leur sainte religion, qui aiment à prier et qui aiment le travail, qui aiment la nature que le bon Dieu a faite. »

La *Charte des écoles* insiste sur la formation de la foi et de la piété : « *Le fondement de ces écoles est l'esprit de foi. Si la foi est profonde à l'école, les études seront bonnes, la discipline aisée, l'esprit de famille naturel. En ces temps d'apostasie, ces écoles ont le souci de transmettre l'amour de la vérité. Les élèves y apprennent à reconnaître les erreurs modernes afin de les repousser ; ils garderont ainsi le chemin du Ciel au milieu des dangers de ce monde.*

L'éducation chrétienne, coopération à l'action de la grâce, a pour but la formation du véritable et parfait chrétien. L'école trouve dans la liturgie la source privilégiée de la vie surnaturelle et d'une solide piété. Les élèves aimeront le Saint Sacrifice de la Messe, la fréquentation des sacrements, les cérémonies et la musique sacrée. La liturgie éduque avec délicatesse les vertus de l'âme chrétienne. »

Il ne s'agit que d'un rapide aperçu de cette grande œuvre, chacun trouvera des applications à sa portée afin de ne pas laisser l'Église et la Chrétienté à la destruction, mais de former une génération combattante, engagée dans l'éternel combat des deux cités.

abbé Louis-Marie Gélineau

CHRONIQUE

17 janvier : 4^e conférence, la neige a encore arrêté un certain nombre d'auditeurs. Pourtant il était question d'un grand personnage pour Chartres : le Cardinal Pie et sa réponse à l'objection "l'Église libre dans l'État libre".

22 janvier : jubilé (retardé) de la chapelle de Chartres et galette annuelle de l'école. Le fondateur de ces deux entités en 1995-1996 (M. l'abbé Pascal Lorber) célèbre la grand'messe et rappelle les grandes lignes de cette fondation. M. l'abbé Gaspard était aussi dans la cérémonie, M. l'abbé André n'ayant rejoint que pour le repas. Une heure de concert de Noël dans une salle à Lucé, avant la galette, attire de 100 à 150 personnes. Toutefois nous avons prévu bien large en galettes.

2 février : notre maison du Brémien est honorée de la présence de M. l'abbé Duverger qui célèbre la cérémonie devant toute la communauté. De retour à Chartres, le prieur bénit les cierges pour les enfants de l'école.

5 février : Pour la solennité de la Purification, la chapelle de Chartres est bien remplie à 10h15. Quelques fidèles sont restés après la messe de 8h30, répondant à l'appel du Père Bellwood dont la présence régulière à Chartres est bien appréciée.

11-12 février : malgré la longue absence du prieur pendant les 15 jours de vacances, la maison de Chartres est très vivante : 30 jeunes du MJCF sont venus pour un stage de liturgie, accompagnés par les abbés Portail et Billecocq. Ils chantent les messes de Notre-Dame de Lourdes et de la Sexagésime, provoquant l'admiration des fidèles.

18 février : la traditionnelle récollection à Pontchardon réunit une poignée de fidèles. Heureusement que les Capucins ne se sont pas déplacés ! Chartres se réveillera pour les prochaines récollections.

21 février : conférence à Chartres sur *la Révolution Française et les Lumières*. L'hiver chartrain semble se prolonger, celui qui pousse les fidèles à s'isoler au chaud chez eux !

22 février : le marathon de cette semaine de rentrée continue avec la messe des Cendres. Toutefois la chorale ne manque pas à l'appel, pour une assistance plutôt bien fournie.

23 février : C'est au tour des fidèles du Brémien de se réunir pour une conférence sur les vertus chrétiennes. La participation est double par rapport à Chartres !

27 février : le Directeur de l'enseignement, M. l'abbé Bourrat, vient visiter notre école. Il repart satisfait, espérant que les élèves afflueront dans une école assez protégée.

CROISADE EUCHARISTIQUE

Résultats du trésor de décembre (7 trésors) :

217 offrandes, 60 messes, 55 communions,
40 communions spirituelles, 101 sacrifices,
1075 dizaines de chapelet, 75 visites au TSS,
69 bons exemples.

Résultats du trésor de janvier (11 trésors) :

181 offrandes, 57 messes, 57 communions,
45 communions spirituelles, 132 sacrifices,
656 dizaines de chapelet, 62 visites au TSS,
100 bons exemples.

Félicitations aux Croisés du Brémien !

RÉCOLLECTION DE CARÊME

samedi 25 mars 2023

par le prieur

PÈLERINAGE DE PENTECÔTE

27-28-29 mai 2023

*Inscrivez-vous auprès de M. Lambert et
proposez vous pour l'accueil à Chartres (26-27)*

KERMESSE

DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Samedi 17 juin 2023

PRINCIPALES FÊTES LITURGIQUES

Dimanche 19 mars : 4^e dimanche de Carême,
prédication et quête pour notre école.

Lundi 20 : Saint Joseph, patron de l'école

Samedi 25 : Annonciation

Vendredi 30 : ND de Compassion (fête des sœurs)

Dimanche 2 avril : Dimanche des Rameaux
bénédition et messe à 10h15

Jeudi 6 : Jeudi Saint, messe vespérale à 18h30

Vendredi 7 : Vendredi Saint, 9h matines
chantées, 15h30 chemin de croix, 17h30
Fonction Liturgique, 19h30 chemin de croix

Samedi 8 : Samedi Saint, 9h matines,
22h Vigile Pascale et messe.

Dimanche 9 : Pâques, 10h30 messe,
18h vêpres et salut du TSS

Dimanche 23 : prédication et quête pour les
Séminaires de la FSSPX

PRIEURÉ SAINT-BERNARD

MAISON NOTRE-DAME

2 rue de l'Orée du bois - 27 770 Illiers-l'Évêque
02.37.62.81.00 – RP Bellwood 06.78.05.37.76

Messes dominicales : 8h30 et 10h30

En semaine : 7h15 et 11h

CHAPELLE ST-PIE-X – ÉCOLE ST-JOSEPH

11bis rue des Jubelines - 28 000 Chartres
02.37.21.44.99 – abbé Gélinau 06.72.89.79.39

Messes dominicales : 8h30 et 10h30

Messes de semaine :

- 18h30 lundi, jeudi et samedi
- 9h le mardi
- 7h15 le mercredi
- 16h ou 18h30 le vendredi

Confessions : samedi et dimanche avant la messe
et sur demande (téléphone).

Offices réguliers lorsque l'abbé est présent :

- vêpres du dimanche à 18h,
- chapelet à 18h en semaine,
- complies à 20h45 (se renseigner)
- salut du TSS le 3^e jeudi à 19h15
- adoration du Saint-Sacrement
le 1^{er} vendredi de 19h15 à 23h
- salut du TSS et chapelet médité
le 1^{er} samedi à 19h15.

Catéchismes : (cf. programme de semaine)

- enfants du primaire, samedi à 9h30
- collégiens, samedi à 10h45
- lycéens, mercredi à 17h30
- adultes, lundi à 19h15

*Chaque dimanche à 10h30 à Chartres, la
messe est célébrée "pro populo", c'est-à-dire à
l'intention des fidèles du Brémien et de Chartres.*

CONFÉRENCES DU MARDI

"COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?"

6^o - **14 mars** : "Les Protestants ont-ils corrigé
des abus dans l'Église ?"

*Vidéo des conférences précédentes sur [https://
laportelatine.org/lieux/prieure-le-breimien/chartres](https://laportelatine.org/lieux/prieure-le-breimien/chartres)*